Khalida Jarrar libérée

2 juin 2016

L’avocate et députée palestinienne a enfin été libérée vendredi 3 juin 2016, après avoir passé 14 mois en prison pour des raisons politiques, dont un mois en détention administrative (soit sans avoir été inculpée).

Communiqué de Addameer, 2 juin 2016

La libération de la membre du Conseil législatif palestinien Khalida Jarrar a été prévue pour demain, vendredi 3 juin 2016. Elle est détenue depuis le 2 avril 2015 quand les forces israéliennes d’occupation ont encerclé son domicile à dans le quartier d’Al-Ersal à Ramallah. Après avoir détruit l’entrée principale, ils se sont introduits dans sa maison où elle était avec son mari. Elle a ensuite été arrêté et emmenée dans un véhicule militaire.

K. Jarrar a d’abord été emmenée dans la colonie de Beit El puis a été transférée dans unc amp militaire près du village de Jaba’ à Jérusalem-Est. A 7h30, elle a été transférée au camp militaire d’Ofer près de

Ramallah où l'interrogatoire a débuté. K. Jarrar a gardé le silence et a refusé eau et nourriture. Plus tard, elle a été menottée puis transférée à la prison d'Hasharon en Israël.

Khalida Jarrar, qui a souffert de plusieurs infarctus, hypercholestérolémie et de thrombose veineuse profonde, a d'abord été placé en détention administrative et a reçu un ordre de détention de 6 mois le dimanche 5 avril 2015. Sans aucun doute grâce à la pression internationale, sa détention administrative a été fixée jusqu'au 4 mai 2015. Une liste d'accusations a été établie à son encontre le 15 avril 2015. Les 12 accusations tournaient autour de son rôle de membre du Conseil légalisatif palestinien et de leader politique dans la défense des prisonniers.

Des organisations internationales ont condamné la détention continue de M^{me} Jarrar. Des inquiétudes ont été exprimées par l'Union inter-parlementaire « à propos de l'emprisonnement de M^{me} Jarrar au regard des multiples irrégularités entourant son arrestation, sa détention et les poursuites dont elle a fait l'objet », dans la décision adoptée par le Comité des droits de ll'Homme des Parlementaires à sa 149^{e} session (Genève, 15-25 janvier 2016). Le 13 avril 2015, 58 membres du Parlement européen ont envoyé une lettre à la Haute représentante Federica Mogherini, appelant à la libération de M^{me} Jarrar, et exprimant leur "plus forte condamnation de la dernière escalade israélienne contre les législateurs palestiniens et pour la suppression de la direction politique palestinienne'.

La pratique de détention administrative en l'absence de preuves suffisantes continue. Le 14 avril 2016, un professeur palestinien et astrophysicien a été arrêté au checkpoint israélien de Nabi Saleh puis placé en détention administrative. Après qu'un ordre pour sa remise en liberté ait été émis le 29 mai 2016, il a finalement été inculpé pour « incitation ».

Comme les procès de nombreux Palestiniens dans les cours de justice militaires israéliennes, qui ont publié un taux d'emprisonnement de 99,74% (le plus haut chiffre jamais publié), le procès de M^{me} Jarrar a été marqué par des violations au procès équitable, notamment en reportant son procès pour absence de témoins, en use basant sur des preuves secrètes, en violant le droit à la notification immédiate des charges, et par le transfert illégal d'un territoire occupé. Par son manque de confiance dans le système de la justice militaire, M^{me} Jarrar a plaidé coupable pour deux des 12 accusations et a été condamné à 15 mois de prison.

Source : Addameer

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > S'informer > Actualités >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Khalida-Jarrar-liberee-4571